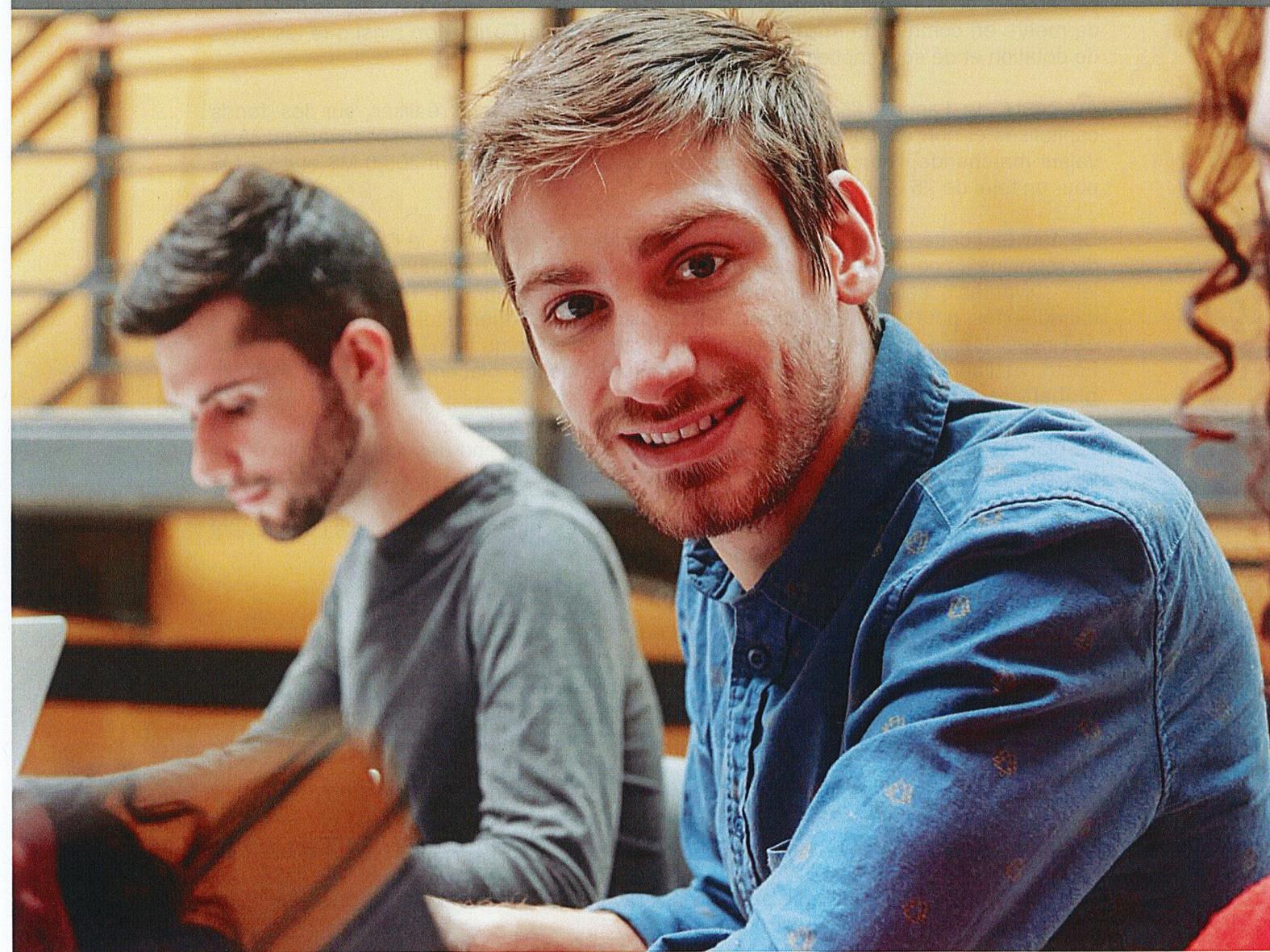


# RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT CONJOINT DE LA FIDUCIE GLOBALE UNIVERSITÉ LAVAL – LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

AF 2018-2019

10 septembre 2019



La Fondation  
Développement et relations  
avec les diplômés



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## MISE EN CONTEXTE

Au nom du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale Université Laval – La Fondation de l'Université Laval (la **Fiducie globale**), j'ai le plaisir de présenter aux membres des conseils d'administration de ses participants, que sont l'Université Laval (**l'Université**) et La Fondation de l'Université Laval (la **Fondation**) (ensemble, les **Participants**), le rapport pour l'année financière 2018-2019 terminée au 30 avril 2019. Ce rapport est aussi disponible aux différents fonds et chaires dont l'argent est investi dans la **Fiducie globale**.

Le Comité de placement conjoint (le **Comité**) est responsable de la gestion des placements de la **Fiducie globale**. Cette **Fiducie globale** a été constituée en 1999 afin de mettre en commun la majeure partie des avoirs de la **Fondation** ainsi que les fonds de dotation et de souscription de l'**Université**.

Au cours de l'année financière 2018-2019, les rendements réalisés sur les fonds capitalisés et non capitalisés ont été solides à + 9,5 % et + 5,5 % respectivement. À la valeur marchande, l'encours de ces fonds totalisait respectivement 208,0 M\$ et 43,2 M\$ pour un total de 251,2 M\$ au 30 avril 2019.

De nouveau cette année les travaux réalisés ont été appréciables, le **Comité** ayant tenu dix réunions au cours de l'exercice financier. Les activités marquantes du **Comité** ont été les suivantes : sélection d'un nouveau gestionnaire pour un mandat en actions canadiennes, poursuite de la réflexion et des travaux sur le thème toujours très d'actualité de l'investissement responsable et l'amorce d'une réflexion quant à une alternative à Ipso Facto vu l'annonce d'une liquidation prématurée de ce placement dans la **Fiducie globale**.

Le plan de travail pour l'année financière 2019-2020 comprend des initiatives et projets intéressants qui devraient de nouveau tenir fort occupé le **Comité**.

La composition du **Comité**, en date du 30 avril 2019, est présentée à l'annexe I du présent rapport.

## LES PLACEMENTS À MOYEN ET LONG TERME

Les placements à moyen et long terme correspondent à l'ensemble des fonds capitalisés ainsi qu'à environ 33 % des fonds non capitalisés et des fonds de roulement. Au 30 avril 2019, l'allocation cible des placements à moyen et long terme était :

- 30 % en titres d'emprunt (12,5 % dans un placement de type *CorePlus*, 10 % en dette hypothécaire commerciale et 7,5 % en prêts bancaires),
- 50 % en titres de participation (17 % en actions canadiennes, 14 % en actions américaines et 19 % en actions internationales), et
- 20 % en placements particuliers (12 % en placements immobiliers et 8 % en placements en infrastructures).

Les placements à moyen et long terme totalisaient 222,3 M\$ en date du 30 avril 2019. Il s'agit d'une augmentation de 15,3 M\$ par rapport au 30 avril 2018, provenant principalement d'une appréciation de la valeur des actifs au cours de l'exercice. Les montants alloués à chacun des types de placement à moyen et long terme, ainsi que les gestionnaires externes mandatés, étaient les suivants au 30 avril 2019 :

#### Titres d'emprunt

CorePlus	BlackRock	27,4 M\$
Dettes hypothécaires commerciales	Gestion de Placement TD	20,9 M\$
Prêts bancaires	BlackRock	15,8 M\$

#### Titres de participation

Actions canadiennes	Gestion de Placement TD	22,0 M\$
Actions canadiennes	Letko Brosseau	15,8 M\$
Actions américaines indicielles	BlackRock	31,3 M\$
Actions internationales	MFS	21,3 M\$
Actions internationales	Mawer	21,1 M\$

#### Placements particuliers

Placements immobiliers	BentallGreenOak	16,6 M\$
Placements immobiliers	Ipsos Facto	11,2 M\$
Placements en infrastructures	JP Morgan	18,9 M\$
		<b>222,3 M\$</b>

L'annexe II présente le rendement, avant les frais de gestion, des fonds capitalisés pour les 4 derniers exercices financiers ainsi que des gestionnaires et des indices de référence pour l'année 2018-2019.

L'ensemble des fonds placés à moyen et long terme a procuré un rendement de + 9,5 % en 2018-2019, ce qui représente une valeur ajoutée de + 2,6 % vis-à-vis l'indice de référence. Pour une cinquième année consécutive, le rendement du portefeuille égale ou surpasse le rendement de l'indice de référence.

## **LES FONDS NON CAPITALISÉS ET DE ROULEMENT ET LES PLACEMENTS À COURT TERME**

Les fonds non capitalisés et de roulement sont investis principalement selon une allocation d'actifs plus liquides et un niveau de risque moindre que les fonds capitalisés.

En date du 30 avril 2019, ces fonds totalisaient 43,2 M\$, un solde supérieur d'un peu plus de 2 M\$ par rapport à celui du 30 avril de l'année précédente.

Au 30 avril 2019, l'allocation d'actifs cible pour les fonds non capitalisés et de roulement était la suivante :

- 67 % en placements à court terme soit :
  - 10 % en titres du marché monétaire
  - 57 % en titres à revenu fixe à court terme
- 33 % en placements à moyen et long terme

Ces placements se répartissaient de la façon suivante au 30 avril 2019 :

Marché monétaire	Fiera Capital	5,0 M\$
Obligations à court terme	Fiera Capital	<u>23,9 M\$</u>
Total placements à court terme		28,9 M\$
Placements à moyen et long terme	Divers gestionnaires	<u>14,3 M\$</u>
		<b>43,2 M\$</b>

L'annexe III présente le rendement, avant les frais de gestion, des fonds non capitalisés et de roulement pour les 4 derniers exercices financiers ainsi que des gestionnaires et des indices de référence pour l'année 2018-2019.

La valeur ajoutée de 90 points centésimaux en 2018-2019 découle de la surperformance significative des placements à moyen et long terme qui ont procuré un rendement de + 9,5 % vis-à-vis + 6,9 % pour l'indice de référence. Il en fait maintenant 5 années consécutives que les fonds non capitalisés et de roulement surperforment l'indice de référence.

## GESTIONNAIRES DE PLACEMENT

Avec l'aide du consultant Normandin Beaudry, le **Comité** a arrêté son choix sur la firme de gestion de placement montréalaise Letko Brosseau pour un mandat en actions canadiennes. Cette décision a contribué à mettre un terme à ce que Gestion de placement TD gère l'ensemble des actions canadiennes au bénéfice de la **Fiducie globale**, le produit de la liquidation du placement géré par Montrusco Bolton ayant convergé temporairement vers ce gestionnaire en mars 2018.

Letko Brosseau est une firme ayant environ 30 MM\$ d'actifs sous gestion. Son approche de gestion est de type fondamental (« bottom-up ») axé sur la recherche interne. Sa stratégie en actions canadiennes est de toutes capitalisations et a un biais envers les sociétés ayant un fort potentiel de croissance se transigeant à un prix raisonnable. L'investissement, en fond commun, a été complété au cours du mois de décembre 2018.

D'autre part, le commandité de la société en commandite IPSO FACTO ayant informé les commanditaires à l'automne 2018 de la possibilité d'une liquidation de la société au cours des 12 prochains mois, le **Comité** a débuté sa réflexion quant à une alternative au placement de la **Fiducie globale** dans la société en commandite IPSO FACTO. Les

choses se sont cependant précipitées au printemps 2019, le commandité cette fois informant que les dispositions dites *Shotgun* ont dû être exercées le 2 avril. Bien que l'évènement soit survenu après la fin de l'exercice financier auquel le présent rapport s'adresse, il s'est trouvé au final que conjointement Groupe Maurice et la firme américaine Ventas sont devenus propriétaires en totalité des actifs début juin. Le **Comité**, n'ayant été en mesure dans un si court délai d'identifier une stratégie de remplacement, a choisi d'investir temporairement le produit de la liquidation du placement en titres à revenu fixe à court terme en mandatant Fiera Capital.

## POLITIQUE ET DIRECTIVES DE PLACEMENT

La Politique et les Directives de placements sont revues annuellement par le **Comité**. Aucun changement important n'a été apporté à ces documents durant l'exercice 2018-2019, sinon de simples corrections aux Directives. Ainsi, il a été précisé une contrainte d'un maximum de 10 % pouvant être investi auprès d'un même émetteur pour les titres à revenu fixe à court terme (Directives, point 2.1.B).

Cela dit, en lien avec les évènements survenus concernant le placement dans la société en commandite Ipso Facto tels que rapportés précédemment, le choix d'une solution temporaire par le **Comité** d'investir dans des titres à revenu fixe à court terme a demandé une dérogation à la Politique et aux Directives de placement, ces documents ne prévoyant pas une telle possibilité au niveau des placements à moyen et long terme. Ces dérogations temporaires sont toutefois survenues après la fin de l'exercice financier.

Aussi, toujours en lien avec les évènements survenus concernant le placement dans Ipso Facto, le **Comité** a initié une réflexion et des travaux sur les besoins de liquidité des placements de la **Fiducie globale**, ce qui en conséquence pourrait influencer ultérieurement sur la formulation de la Politique et les Directives de placement. Le **Comité** est d'avis qu'il faille préciser davantage les exigences de liquidités à court, moyen et long terme. Dépendamment des résultats des analyses, il sera possible de réinvestir les sommes dans l'immobilier ou d'autres classes d'actifs particuliers comme le prévoit ces documents, ou encore de maintenir en tout ou en partie l'investissement à court terme ou en d'autres placements davantage liquides.

Notons finalement qu'à sa dernière réunion de l'exercice financier 2018-2019, le **Comité** a constaté que l'article 1.1.A. des Directives de placement demande à être reformulé pour une meilleure clarté, la modification nécessaire étant prévue être apportée lors de la prochaine révision du document.

## RENDEMENTS COMPARATIFS

L'association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) compile annuellement les rendements des fonds de dotation (fonds capitalisés) des universités canadiennes. Les données sont cependant pour l'année civile comparativement à l'exercice financier de la **Fiducie globale** qui se termine au 30 avril de chaque année.

L'annexe IV présente les rendements (avant frais de gestion) des fonds capitalisés de la **Fiducie globale** ainsi que ceux de la médiane des 69 fonds de dotation universitaires ayant participé au sondage.

Il s'est dégagé de ce sondage que, pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2018, le rendement médian de l'univers de tous les fonds de dotation universitaires canadiens s'est établi à - 1,2 %. Le rendement sur les fonds capitalisés de la **Fiducie globale** s'est quant à lui élevé à + 2,2 %. Le rendement médian des 17 fonds de taille comparable à la **Fiducie globale** fut quant à lui de - 1,7 %.

Les marchés boursiers de la plupart des régions du monde ayant affiché de piètres performances en 2018 (S&P TMX – 8,9 %, S&P500 + 4,2 %, MSCI EAFE – 6,0 %), la **Fiducie globale** a pu bénéficier de sa sous-pondération en actions canadiennes et internationales en comparaison des fonds de taille comparable ainsi que vis-à-vis l'univers de tous les autres fonds ayant participé au sondage. De surcroît, la valeur ajoutée par rapport à l'indice de référence du gestionnaire externe d'actions canadiennes mandaté pour la **Fiducie globale** a été de plus de 5 % de plus que l'indice en 2018, alors que ceux pour les actions internationales ont dégagé conjointement un rendement excédentaire de plus de 3,5 %.

En contrepartie, la performance en 2018 des actifs réels (placements en immobilier, infrastructures et autres) ayant été bonne, la **Fiducie globale** a pu là bénéficier de sa forte pondération investie dans cette classe d'actifs (environ 20 % au sein de la **Fiducie globale** en comparaison de 7 % en moyenne seulement tant au sein de tous les autres fonds que ceux de taille comparable).

Au cours des quatre dernières années, le rendement de la **Fiducie globale** fut de + 6,6 % comparativement à un rendement médian de + 5,3 % pour l'ensemble des fonds.

La **Fiducie globale** est mieux diversifiée et, en conséquence, son rendement moins volatile que l'ensemble des fonds universitaires canadiens recensés.

## INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Ayant obtenu l'assentiment des **Participants** aux orientations proposées dans son rapport « Investissement responsable à la **Fiducie globale** – Avis des fiduciaires », le **Comité** a rendu possible une de ses recommandations principales en faisant le choix d'une firme spécialisée pour la quantification de l'empreinte carbone des portefeuilles de placements en actions de la **Fiducie globale**. Le processus de sélection s'est restreint aux firmes les plus réputées et considérées crédibles en la matière. Le choix du **Comité** s'est arrêté sur MSCI. Les résultats de cette analyse sont présentés à l'annexe V.

Aussi, un inventaire des pratiques et initiatives actuelles en investissement responsable des gestionnaires de placement de la **Fiducie globale** a été dressé et sera dorénavant mis à jour régulièrement permettant au **Comité** d'en suivre l'évolution dans le temps. Des constats intéressants se sont dégagés de ce rapport dont les suivants :

- i) Pratiquement tous (9 sur 10) les gestionnaires de la **Fiducie globale** disent tenir compte des facteurs ESG au niveau de leur processus d'investissements, et l'un (1) d'entre eux a spécifiquement mis en place une politique de

- placement responsable à l'égard des investissements dans lesquels nous sommes investis;
- ii) Cinq (5) de nos gestionnaires produisent annuellement un rapport sur l'investissement responsable;
  - iii) Les gestionnaires de portefeuilles d'actions de la **Fiducie globale** sont pratiquement tous signataires des PIRNU (Principes pour l'investissement responsable parrainés par l'Organisation des Nations Unies) et produisent annuellement le rapport d'évaluation exigé;
  - iv) Les gestionnaires d'immobilier et d'infrastructures adhèrent pour la plupart tant aux normes et principes d'investissement responsable dictés par les PIRNU qu'à des organisations spécifiques à leur secteur d'activité telles GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark) et GRI (Global Reporting Initiative).

Le **Comité** a poursuivi sa veille des actions et initiatives en investissement responsable réalisées par d'autres universités canadiennes et autres investisseurs institutionnels d'importance afin de continuellement être le plus au fait des développements en la matière. D'intérêt, selon les informations que nous avons pu obtenir, une (1) seule fondation universitaire au Québec, autre que celle de l'Université Laval, a jusqu'à maintenant mandaté une firme pour l'évaluation de l'empreinte carbone de ses portefeuilles.

Également, les **Participants** s'étant prononcés en faveur de la proposition du **Comité** de plus de transparence, la Politique de placement ainsi que le présent rapport de la **Fiducie globale** seront rendus publics dès l'automne prochain en les rendant disponibles sur le site internet de la **Fondation**.

Par ailleurs, conformément à la Politique de placement, le **Comité** a procédé au suivi de la procédure retenue dans les dernières années. À cet effet, Le **Comité** a de nouveau au cours de l'exercice financier revu et questionné tous les gestionnaires sous mandat relativement à leurs orientations et actions en investissement responsable et un état synthèse de la situation est présenté à l'annexe VI.

## ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la **Fiducie globale**, joints au présent document à l'annexe VII, présentent l'état et l'évolution de l'actif net disponible pour les **Participants**.

L'état de l'évolution de l'actif net disponible pour les **Participants** fait ressortir la part attribuable aux deux Constituants de la **Fiducie globale**. Cet état comprend aussi des transferts entre la **Fondation** et l'**Université** pour couvrir, d'une part, les frais d'administration facturés aux fonds de dotation de l'**Université** et crédités à la **Fondation** et, d'autre part, les variations de valeur marchande des fonds de court terme de l'**Université** au débit ou au crédit de la **Fondation**.

Les notes aux états financiers détaillent davantage les divers risques touchant la **Fiducie globale**.

## PLAN DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE 2019- 2020

L'agenda du **Comité** pour l'exercice financier 2019-2020 se concentrera sur :

- Le choix d'un nouvel investissement et la sélection d'un gestionnaire de placement en remplacement de l'investissement en immobilier dans la société en commandite Ipso Facto ;
- Poursuite de la réflexion et de l'analyse des besoins de liquidités des placements de la **Fiducie globale**, ce qui mènera à l'amélioration de la définition et de la quantification du volet risque au niveau de la Politique et des Directives de placement ;
- La poursuite des travaux au niveau de l'investissement responsable dont :
  - Examiner les moyens de réduire l'empreinte carbone des portefeuilles d'actions sur le long terme;
  - Analyser la structure actuelle du portefeuille d'investissements de la Fiducie globale dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone;
  - Définir une méthodologie afin de prendre en compte de manière systématique et structurée, lors de l'évaluation et de la sélection d'un gestionnaire, la qualité de son engagement en investissement responsable (intégration des facteurs ESG, participation active à diverses initiatives collectives, etc.);
  - Analyser de manière comparative les réseaux d'investisseurs responsables et procéder à l'adhésion aux réseaux retenus;
  - Réviser la Politique de placement relativement aux aspects d'investissement responsable;
  - Poursuivre la vigie des développements dans le domaine.



Michel Lévesque  
Président du Comité de placement conjoint  
10 septembre 2019

## Annexe I

### Composition du Comité de placement conjoint au 30 avril 2019

Louis Frenette-Nolin (représentant de l'**Université**)

Agent de recherche et de planification

Vice-rectorat à l'administration et aux finances, Université Laval

Daniel Genois (représentant de la **Fondation**)

Analyste financier

La Fondation de l'Université Laval

Jean Grégoire, vice-président (représentant de l'**Université**)

Gestionnaire de la trésorerie

Service des finances, Université Laval

François Lalande (représentant de la **Fondation**)

Administrateur de sociétés

Hubert Lemire (représentant de l'**Université**)

Directeur et gestionnaire de portefeuille

BMO Banque privée

Michel Lévesque, président (représentant de la **Fondation**)

Administrateur de sociétés

#### Note

M. Marc Lajoie, directeur principal, affaires corporatives et ressources humaines, de la **Fondation**, agit à titre de secrétaire du **Comité**.

## Annexe II

### Rendements annuels des fonds capitalisés ainsi que des sous-portefeuilles de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril

Période	Rendement Portefeuille	Rendement Indice de référence*
2018-2019	+ 9,5 %	+ 6,9 %
2017-2018	+ 6,0 %	+ 4,6 %
2016-2017	+ 12,4 %	+ 12,4 %
2015-2016	+ 1,4 %	0,0 %

\* Indice de référence :

À compter du 28 février 2017 : 12,5 % FTSE TMX Canada Univer, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme + 0,5 %, 7,5 % S&P/LSTA Leveraged Loan Index US\$, 17 % Composé S&P/TSX, 7 % S&P500 C\$, 7 % S&P500 US\$, 19 % MSCI EAEO C\$ et 20 % (IPC + 4 %).

À compter du 30 avril 2016 : 11,5 % FTSE TMX Canada tous les gouvernements, 11,5 % FTSE TMX Canada toutes sociétés, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme + 0,5 %, 20 % Composé S&P/TSX, 7,5 % S&P500 \$C, 7,5 % S&P500 US\$, 20 % MSCI EAEO \$C, 12 % IPD des biens immobiliers canadiens.

À compter du 23 juin 2015 : 9 % FTSE TMX Canada tous gouvernements, 9 % FTSE TMX Canada toutes sociétés, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme + 0,5 %, 20 % Composé S&P/TSX, 15 % S&P500 \$C, 20 % MSCI EAEO \$C, 12 % IPD des biens immobiliers canadiens et 5 % Merrill Lynch US High Yield Master II Constrained Index \$C.

À compter du 1<sup>er</sup> août 2013 : 10 % FTSE TMX Canada tous gouvernements, 10 % FTSE TMX Canada toutes sociétés, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme + 0,5 %, 20 % Composé S&P/TSX, 15 % S&P500 \$C, 20 % MSCI EAEO \$C, 10 % IPD des biens immobiliers canadiens et 5 % Merrill Lynch US High Yield Master II Constrained Index \$C.

## Annexe II (suite)

### Rendements pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2019

Titres d'emprunt	Rendement Gestionnaire	Rendement Indice de référence*
<i>CorePlus</i> (BlackRock)	+ 5,1 %	+ 6,1 %
Dette hypothécaire commerciale (Gestion de Placement TD)	+ 5,8 %	+ 4,9 %
Prêts bancaires (BlackRock)	+ 3,2 %	+ 3,5 %
<b>Titres de participation</b>		
Actions canadiennes (Gestion de Placement TD)	+ 13,5 %	+ 9,6 %
Actions canadiennes (Letko Brosseau) <sup>1</sup>	s/o	s/o
Actions américaines (non couvertes) (BlackRock)	+ 19,1 %	+ 19,1 %
Actions américaines (couvertes) (BlackRock)	+ 11,8 %	+ 11,9 %
Actions internationales (MFS)	+ 8,2 %	+ 1,6 %
Actions internationales (Mawer)	+ 5,4 %	+ 1,6 %

\* Indice de référence :

#### Titres d'emprunt

*CorePlus*

Dette hypothécaire commerciale

Prêts bancaires

FTSE TMX Canada Univers

FTSE TMX Canada société à court terme + 0,5 %

S&P/LSTA Leveraged Loan Index US\$

#### Titres de participation

Actions canadiennes

Actions américaines

Actions internationales

Composé S&P/TSX

S&P500 \$C et S&P500 US\$

MSCI EAEO \$C

<sup>1</sup> Letko Brosseau est gestionnaire depuis le 18 décembre 2018.

## Annexe II (suite)

### Rendements pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2019

Placements particuliers	Rendement Gestionnaire	Rendement Indice de référence*
Placements immobiliers (BentallGreenOak)	+ 8,7 %	+ 6,3 %
Placements immobiliers (IPSO FACTO)	+ 21,0 %	+ 6,3 %
Placements en infrastructures (JP Morgan)	+ 8,4 %	+ 6,3 %

\* Indice de référence :

Placements particuliers	
Placements immobiliers	IPC + 4 %
Placements en infrastructures	IPC + 4 %

## Annexe III

### Rendements annuels des fonds non capitalisés et de roulement ainsi que des sous-portefeuilles de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril

Période	Rendement Portefeuille*	Rendement Indice de référence**
2018-2019	+ 5,5 %	+ 4,6 %
2017-2018	+ 2,0 %	+ 1,1 %
2016-2017	+ 5,7 %	+ 5,1 %
2015-2016	+ 0,7 %	+ 0,2 %

\* Portefeuille :

Gestion de Placement TD gestionnaire jusqu'en avril 2015. Gestion de Placement TD et Optimum d'avril 2015 à août 2015. Optimum et l'ensemble des gestionnaires de placements à moyen et long terme d'août 2015 au 3 novembre 2017. Fiera Capital et l'ensemble des gestionnaires de placements à moyen et long terme ensuite.

\*\* Indice de référence :

À compter d'août 2015 : 10 % FTSE TMX Canada bons du Trésor à 91 jours, 57 % FTSE TMX Canada global à court terme et 33 % selon les cibles de placements à moyen et long terme.

Auparavant : 40 % FTSE TMX Canada bons du Trésor à 91 jours et 60 % FTSE TMX Canada global à court terme.

### Rendements pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2019

Portefeuille	Rendement Gestionnaire	Rendement Indice de référence*
Marché monétaire (Fiera Capital)	+ 1,7 %	+ 1,5 %
Obligations à court terme (Fiera Capital)	+ 4,1 %	+ 3,8 %
Placements à moyen et long terme (plusieurs gestionnaires)	+ 9,5 %	+ 6,9 %

\* Indice de référence :

Marché monétaire	FTSE TMX Canada BT à 91 jours
Obligations à court terme	FTSE TMX Canada Global court terme
Placements à moyen et long terme	Voir Annexe II

## Annexe IV

### Rendements annuels des fonds capitalisés (à moyen et long terme) de la Fiducie globale relativement à la médiane des fonds de l'ACPAU\* pour les années terminées au 31 décembre

Période	Rendement Fiducie globale	Rendement Médiane ACPAU
Année 2018	+ 2,2 %	- 1,2 % (N = 69)
Année 2017	+ 11,2 %	+ 9,1 % (N = 72)
Année 2016	+ 5,2 %	+ 7,5 % (N = 67)
Année 2015	+ 7,9 %	+ 5,0 %
Année 2014	+ 10,8 %	+ 10,3 %
Année 2013	+ 14,9 %	+ 16,1 %
Année 2012	+ 9,5 %	+ 9,1 %
Année 2011	+ 1,4 %	+ 0,9 %
Année 2010	+ 5,8 %	+ 8,9 %
Année 2009	+ 12,4 %	+ 15,3 %
<b>Périodes</b>		
Quatre ans soit les années 2015-2018	+ 6,6 %	+ 5,3 % (N = 65)
Dix ans soit les années 2009-2018	+ 8,1 %	+ 8,3 % (N = 60)

\*ACPAU : Association canadienne du personnel administratif universitaire

## Annexe V

### Politiques d'investissement responsable des gestionnaires de la Fiducie globale 30 avril 2019

Gestionnaires de la FGP	Signataire des PIR <sup>1</sup>	Politique d'investissement responsable <sup>2</sup>
BentallGreenOak	oui	oui
BlackRock	oui	oui
Fiera Capital	oui	oui
Gestion de Placement TD	oui	<sup>3</sup>
IPSO FACTO	non	non
JP Morgan	oui	oui
Letko Brosseau	oui	oui
Mawer	non	oui
MFS	oui	oui

<sup>1</sup> La colonne « Signataire des PIR » indique si les gestionnaires ont adhéré aux « Principes pour l'investissement responsable » institués par le *Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*. Ces principes ont été établis par un groupe international d'investisseurs institutionnels en raison de l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) pour les pratiques d'investissement.

<sup>2</sup> La colonne intitulée « Politique d'investissement responsable » indique si le gestionnaire a une politique d'investissement prenant en compte les facteurs ESG dans leur analyse au niveau de la gestion des mandats de la **Fiducie globale**.

<sup>3</sup> Le fond de Dette hypothécaire commerciale a sa propre Politique d'investissement responsable contrairement au fond d'action canadienne.

## Annexe VI

### Évaluation MSCI de l’empreinte carbone des portefeuilles d’actions de la Fiducie globale – Méthodologie et résultats

S’appuyant sur sa vaste base de données, MSCI a fait l’évaluation de l’ensemble des portefeuilles d’actions cotées en bourse de la **Fiducie globale** et mesuré l’**empreinte carbone** des entreprises dans lesquelles la fiducie investit.

Plus spécifiquement, MSCI a mesuré les émissions en incluant<sup>2</sup> :

- Les émissions de catégorie 1, soit celles directement produites par une entreprise;
- Les émissions de catégorie 2, soit celles indirectes, liées à la consommation d’énergie achetée (électricité, chaleur ou vapeur) par une entreprise.

L’unité utilisée pour mesurer les différents gaz à effet de serre est l’équivalent dioxyde de carbone. À titre d’exemple, une tonne de méthane, lequel a un effet 22 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), représente 22 tonnes de dioxyde de carbone.

L’évaluation a été produite pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2018, selon les titres détenus en portefeuille à cette date ainsi que les données de MSCI les plus récentes disponibles sur les émissions de carbone soit celles pour l’année terminée le 31 décembre 2017.

#### Résultats

Un investisseur détenant 1 % du capital d’une société étant responsable de 1 % des émissions de carbone de cette société, MSCI a établi que pour l’ensemble des sociétés incluses dans les 5 portefeuilles d’actions de la **Fiducie globale** (2 d’actions canadiennes, 2 d’actions internationales et 1 d’actions américaines, dont la valeur s’élevait à environ 97 millions de dollars soit 41 % des actifs totaux), l’**empreinte carbone** se chiffrait à 156 tonnes d’équivalent CO<sub>2</sub> (téq CO<sub>2</sub>) par million de dollars investi pour l’année terminée au 31 décembre 2018.

#### Indices de marché

En comparaison des résultats obtenus pour la **Fiducie globale** présentés précédemment, et considérant plutôt les choix et poids des titres qui se retrouvent dans chacun des divers indices de référence utilisés pour juger annuellement de la performance, on obtient pour l’année terminée au 31 décembre 2018 : **empreinte carbone** : 166 tonnes d’équivalent CO<sub>2</sub> par million de dollars investi pour les indices de référence retenus.

---

<sup>2</sup> Les émissions de catégorie 3 ne sont pas incluses au calcul des émissions. Ces émissions indirectes, désignées comme celles qui sont une conséquence des activités d’une entreprise, mais qui ne sont ni détenues ni contrôlées par celle-ci, ne sont pas définies et calculées de manière uniforme par l’ensemble des acteurs économiques et sont difficiles à estimer pour un investisseur.

Selon l'évaluation réalisée par MSCI, les portefeuilles d'actions de la **Fiducie globale** affichaient donc au global en 2018 des résultats inférieurs à ceux des indices de références correspondants en ce qui a trait à l'**empreinte carbone**.

<b>Empreinte carbone des portefeuilles d'actions</b>	<b>Résultat*</b>	<b>Indices</b>
Empreinte carbone (téq CO <sub>2</sub> / million de dollars investi)	156	166

\*Résultat préliminaire au 31 décembre 2018, ayant été établi à partir des positions en portefeuilles à cette date mais des données sur les émissions de carbone de MSCI au 31 décembre 2017. Le résultat final, établi en considérant les données sur les émissions de carbone au 31 décembre 2018, sera disponible au printemps 2020.

Le Comité de placement conjoint prévoit à nouveau mandater MSCI au cours des prochaines années afin de faire l'évaluation de l'**empreinte carbone** des portefeuilles d'actions de la **Fiducie globale**, ce qui permettra de suivre l'évolution de la situation d'une année à l'autre.

#### Derniers mots

Même si l'évaluation de l'**empreinte carbone** de portefeuilles a ses limites, les intrants étant entre autres généralement souvent imparfaits et incomplets, elle facilite l'analyse interne de certains aspects des risques liés au climat et améliore la compréhension du **Comité** et, en conséquence, son processus de sélection et de suivi des gestionnaires externes.

Ce premier diagnostic « carbone » lié aux actifs de la **Fiducie globale** constitue un point de départ. Ces résultats maintenant connus, le **Comité** projette d'analyser la structure actuelle du portefeuille et d'identifier les moyens pour réduire l'**empreinte carbone**, en considérant les limites auxquelles se bute la **Fiducie globale** (dont le recours à des gestionnaires externes).

## Annexe VII

### États financiers de la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval

Document séparé.

## **Annexe VIII**

### **Résumé des modifications à la *Politique* et aux Directives de placement**

#### **Modifications à la *Politique* de placement**

Aucune

#### **Modifications aux Directives de placement**

Point 2.1.B : il a été précisé une contrainte d'un maximum de 10 % pouvant être investi auprès d'un même émetteur pour les titres à revenu fixe à court terme.

À noter qu'à sa dernière réunion de l'exercice financier 2018-2019, le **Comité** a constaté que l'article 1.1.A. des Directives de placement demande à être reformulé pour une meilleure clarté, la modification nécessaire étant prévue être apportée lors de la prochaine révision du document.

